Contexte opérationnel

Les tendances clés dans l'industrie audiovisuelle sont connues depuis plusieurs années. Selon les données les plus récentes au pays[1], la population canadienne se tourne de plus en plus vers les plateformes en ligne et les appareils connectés pour accéder à du contenu audio et vidéo qui l'intéresse. La prolifération des plateformes numériques, le développement rapide de nouvelles technologies et l'offre d'une variété quasi infinie de contenus comptent parmi les réalités qui influent sur la capacité qu'a l'ONF de remplir son mandat. Par conséquent, l'organisme doit continuellement s'adapter et innover dans ses façons de produire des œuvres, de les promouvoir et de les rendre accessibles aux différents auditoires.

À l'automne 2019, l'ONF a déménagé son bureau central dans le Quartier des spectacles de Montréal et relocalisé la salle de conservation qui abrite la collection d'archives patrimoniales et où se déroulent les activités de préservation. Maintenant que les déménagements ont eu lieu, l'année 2020-2021 permettra aux employés de parachever leur installation.

Mentionnons aussi la consultation nationale de l'ONF qui a eu lieu de janvier à mars 2020. En effet, Claude Joli-Coeur, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF a entrepris une tournée nationale de consultation auprès des créateurs et créatrices ainsi que des associations professionnelles du secteur audiovisuel canadien et ce, afin de discuter des enjeux et des priorités qui influeront sur le Plan stratégique 2020-2023 de l'organisation.

L'ONF se concentre aussi sur les priorités actuelles du gouvernement et sur diverses initiatives visant à moderniser la fonction publique fédérale. À titre d'exemple, mentionnons l'apport de l'ONF à *Un Canada créatif,* à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'à la réconciliation avec les peuples autochtones.

[1] Pour une analyse approfondie des courants qui touchent l'industrie audiovisuelle au Canada et ailleurs, consulter le Rapport sur les tendances du Fonds des médias du Canada et le Rapport de surveillance des communications du CRTC.